

# DES PROFESSIONNELS DE LA SURDITE VOUS RENSEIGNENT GRATUITEMENT

**Permanence de  
l'assistante sociale et  
le médiateur social**

Dans votre  
département le :

**18 mai 2015**

**de 10h30 à 16h30**



**Personnes sourdes, malentendantes, famille, professionnels, étudiants** : vous avez une question en lien avec la surdité ? L'équipe du C.A.I.S. vous accueille dans votre département pour vous informer, vous renseigner...

## OÙ ?

M.D.P.H 36  
4, Rue Eugène Rolland  
36000 CHATEAUROUX

## POURQUOI ?

Pour toutes questions liées à la surdité, sur les aides techniques (conseils et démonstrations), les aides financières, l'aide dans vos démarches administrative, ...

## COMMENT PRENDRE RDV ?

Tél : 02-54-33-53-04  
Fax : 02-54-90-13-29  
SMS : 06-12-65-00-18  
Mail : [contact@cais-centre.fr](mailto:contact@cais-centre.fr)  
ooVoo : cais41  
Skype : c.a.i.s.41



[www.cais-centre.fr](http://www.cais-centre.fr)

**ATTENTION** : notre service ne pratique pas de bilan auditif.